

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2013

PROTECTION DU SECRET DES SOURCES DES JOURNALISTES - (N° 1127)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC50

présenté par
M. Pouzol, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 7 , substituer aux mots :

"d'identifier",

les mots :

"de découvrir"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de conséquence de celui proposé au II de l'article premier.